



Reunion du groupe-pays Mali

Mardi 11 avril 2023 (14h-15h30)
En visioconférence

Compte rendu (synthèse)

Introduction

Halima Menhoudj, adjointe au maire de Montreuil et présidente du groupe-pays Mali



Cette réunion du groupe-pays a pour but d'éclairer les participants sur la situation politique et sociale actuelle au Mali, mais surtout d'étudier l'impact des décisions prises par le gouvernement sur les coopérations décentralisées franco-maliennes.

Une précédente réunion du groupe pays en décembre 2022 avait pour objectif de regrouper les questions qui se posaient pour les collectivités sur le plan opérationnel, administratif et financier pour l'application de ces décisions, mais également d'effectuer une demande d'audience auprès de la Ministre Colonna de la part du président de CUF François Rebsamen et des élus présidents du groupe-pays Mali et de la mission Sahel, respectivement Halima Menhoudj et Benoit Pilet.

Un échange, dont les principaux éléments seront rappelés au cours de la réunion, s'est tenu début février entre les services du Ministère (DAECT et poste diplomatique) et les élus référents de CUF, qui a permis de répondre aux interrogations des collectivités. De plus la réponse de Madame la Ministre Colonna, reçue mi-mars, sera également exposée au cours de la réunion.

Tour d'horizon politique et géopolitique au Mali

Mariame Sidibé, enseignante chercheuse à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako au sein de la Faculté des Sciences Administratives et Politiques, cheffe du projet Plateforme d'Analyse de Suivi et d'Apprentissage au Sahel (PASAS) soutenu par l'IRD.

Comment est la situation au Mali de manière globale ?

- Liberté d'expression menacée : sentiment que les journalistes, chercheurs et autres acteurs de la partie civile sont sous une menace qui les empêche de s'exprimer librement au sujet de la situation actuelle du pays ; ce sentiment provient de nombreuses disparitions suspectes.
- Situation humanitaire catastrophique : nombre de réfugiés a stagné voire augmenté depuis 2012 mais toujours peu de réponses internationales à la situation, d'autant plus que la suspension de l'aide des ONG n'est pas palliée ; les villages sont soumis à une double pression, par l'armée d'une part et par les groupes armés terroristes d'autre part ; les populations rurales sont les plus touchées par cette situation car elles ne sont pas écoutées et subissent un grand nombre de répercussions.

Quel rôle les collectivités peuvent jouer dans le contexte de crise humanitaire ?

- Crise humanitaire rend le Mali dépendant de l'aide externe : le peuple malien s'est construit sur des crises de différentes natures ce qui a développé une capacité de résilience du peuple (visible notamment face aux problèmes liés à la médecine ou l'éducation), mais face à cette crise humanitaire le Mali ne peut pas y faire face de la même manière et nécessite de l'aide.



- Les collectivités doivent changer leur forme d'appui : elles devraient diriger l'aide directement vers les associations locales dans le but d'atteindre plus directement la population, notamment les populations les plus reculées dans la ruralité pour leur donner un accès aux besoins primaires

Qu'en est-il du départ des ONG françaises ?

- Constat d'un départ de nombreuses ONG françaises sur base d'un recensement local. De plus, les ONG n'étant pas basées sur le territoire malien ont également supprimé toutes leurs activités sur place ce qui alourdi le bilan des emplois perdus.



Quel est le sentiment de la population malienne vis à vis de l'État français ?

- Pas de statistiques officielles permettant de réellement mesurer le sentiment de la population malienne. Néanmoins, il est important de souligner que certains acteurs politiques tentent d'instrumentaliser cette « haine anti-État français », alors que la France n'est pas le seul pays occidental impliqué dans cette situation.



Autres remarques en lien avec la situation politique/géopolitique au Mali et l'action des collectivités françaises :

- Constat d'un manque de circuits efficaces pour pouvoir directement aider la population malienne : des fonds auraient été envoyés mais ne seraient jamais arrivés à destination.
- Des propositions ont été faites pour constituer un dossier de collaboration avec des entreprises maliennes dans le but d'aider la population en passant par un autre canal, mais problème de communication et blocage de fonds de l'État empêchent ces propositions de se concrétiser.

Synthèse des derniers échanges avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Halima Menhoudj et équipe de Cité Unies France

Le courrier reçu de la Ministre Colonna en réponse à la demande d'audience de Cités Unies France a été transmis aux participants et les points saillants ont été présentés :

- Elle salue la mobilisation de Cités Unies France pour accompagner les collectivités territoriales françaises et rappelle le rôle précieux des projets de coopérations décentralisées au bénéfice des populations dans le monde entier. « *Notre coopération décentralisée contribue pleinement au rayonnement de la France et constitue un des piliers de notre politique étrangère* ».

- Rappel des événements survenus en 2022, ayant conduit à la suspension de l'APD de la France au Mali et de l'interdiction par le Mali de toute aide française ; et impossibilité de poursuivre les activités de coopérations décentralisées au Mali dans ce contexte.
- Possibilités pour les collectivités pour réorienter les subventions, en lien avec la DAECT.

Synthèse de l'échange CUF / DAECT de février 2023¹

Sur la question de savoir si les versements déjà effectués par le MEAE pour des actions initialement prévues au Mali doivent être rétrocédés :

- Difficile en pratique de procéder à des rétrocessions au Ministère. De plus les CT sont engagées dans des relations contractuelles avec leurs partenaires et sont donc exposées juridiquement et financièrement.
- Il appartient à chaque collectivité de réaffecter prioritairement les fonds dont elle dispose pour solder ses obligations vis-à-vis de ses partenaires. En cas de doute ou difficulté, les CT sont invitées à se rapprocher du Ministère.

Emploi de personnel local :

- Dans le respect des décisions françaises et maliennes, il convient de mettre un terme à ces liens juridiques. Sauf quelques cas spécifiques pour lesquels la conservation de relations contractuelles se justifie, comme des prestations d'entretien et de gardiennage. Dans ces cas, des solutions pourront être trouvées au cas par cas.

Conventions de partenariat en cours de signatures, sans engagement financier et maintien des relations entre collectivités :

- Le maintien de liens d'amitié entre collectivités territoriales françaises et maliennes devrait contribuer positivement à la reprise des contacts entre la France et le Mali lorsque la situation bilatérale s'apaisera. Il appartiendra toutefois aux partenaires maliens de mesurer le risque juridique et politique dans le contexte actuel.

Précisions et préconisations pour les coopérations décentralisées franco-maliennes

Claude Girard, chargé de mission Afrique occidentale et centrale au sein de la DAECT du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Comment gérer le fait que des collectivités ne puissent plus légalement travailler sur le territoire malien, sachant qu'elles ont souscrit des obligations contractuelles ?

Trois solutions sont possibles :

1. Le budget alloué initialement pour le Mali pourrait être réorienté vers un autre pays (ex. Sénégal). Cette situation apparaîtrait néanmoins plutôt rare car le choix revient aux collectivités qui pour beaucoup n'ont pas d'activités de coopération décentralisée avec d'autres pays que le Mali, ou qui simplement ne souhaiteraient pas réorienter leurs fonds de cette manière.

¹ Le compte-rendu détaillé de l'échange a été transmis aux collectivités membres du groupe-pays Mali. Il peut être envoyé sur demande.

2. Mettre en place des projets qui ne seraient pas de la coopération décentralisée, mais qui seraient en lien avec les affaires du Ministère des Affaires Étrangères : par exemple des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSDI).
3. Réorienter les fonds vers des affaires qui concernent le Mali sans que ce soit sur le territoire malien.

Synthèse des échanges entre participants

- Existe-il des contacts diplomatiques entre les deux pays qui tendent à ce que la situation s'améliore ?
 - ➔ Les relations ne sont pas rompues ce qui est bon signe pour la suite (présence et fonctionnement des Ambassades). Le but ici est de comprendre les limites des interdictions posées puis avoir une idée de la pratique à mettre en place, tout en ne minimisant les risques pour les populations maliennes.
- Pour les activités de coopérations décentralisées réalisées et préfinancées par des organisations en 2022 qui auraient dû être financées par le MEAE et qui ne le sont pas, vers qui les organisations doivent-elles se tourner ?
 - ➔ Le Ministère invite les collectivités à entrer en contact avec lui pour lui faire part de ce type d'interrogations. Le manque de réactivité de la part du Ministère peut être lié à un problème d'interlocuteurs : les collectivités sont invitées à vérifier. Le Ministère reste à l'écoute et tente au mieux de répondre aux demandes.
- En partant du principe que les fonds générés par des associations sont des fonds privés, est-il possible que les associations envoient des fonds à leurs partenaires maliens sans craindre de sanctions au vu des décisions prises ?
 - ➔ La distinction entre fonds publics et fonds privés n'est pas mentionnée dans le décret du 29 novembre 2022. Le texte parle d'associations et d'ONG en interdisant leurs activités sur le territoire malien, sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France. Le ministère préconise donc de ne pas prendre de risque vis à vis des répercussions qui pourraient atteindre les acteurs maliens.



Liste des participants :

NOM	Prénom	Fonction	Organisme
AJDENBAUM	Delphine	Chargée de l'Afrique et de la Francophonie	Mairie de Paris
AWAD	Nada	Responsable des Relations Internationales	Ville d'Ivry-sur-Seine
BUFFET	Marine	Chargée de mission	Réseau Essonne-Mali dont le Conseil Départemental est chef de file
CADEAU	Daniel	Président	Groupe Mali Arnage
CAMARA	Lamine	Maire-adjoint	Grigny
COSTANTINI	Marie France	Adjointe aux solidarités	Mairie de Saint Jean de Boiseau
DAMPHA	Binta	Chargée de coopération décentralisée	Ville de Montreuil
DEDESSUS-LE-MOUSTIER	Ivan	Directeur	Association internationale des Régions francophones (AIRF)
DENOT	Jean-Jacques	Président honoraire	Comité de jumelage coopération Thionville-GAO et Kéniéba Konko
DIULEIN	Alain	Président	Association Ille et Vilaine Mopti
FATUMA SELEMANI	Joséphine	Stagiaire à la mission de coopération internationale	Département d'Ille-et-Vilaine
GALOISY	Camille	Chargée de mission	Ambassade de France
GIBOIN	Lucas	Chargé de mission	CUF
GIRARD	Claude	Chargé de mission	DAECT
GOURTI	Malika	Chargée de mission Coopération au Développement	Ville d'Angers - Angers Loire Métropole
GUILLEMET	Larissa	Conseillère municipale	Ville de Poissy
HÉLIAS	Annick	Secrétaire	Association de Jumelage Pacé-Konna (AJPK)
KOUKOU	Jonathan	Stagiaire	CUF
KOUYATÉ	Amadou	Adjoint chargé des relations internationales à la mairie de La Flèche	Mairie de La Flèche
LE ROUX	Jean Michel	Président de l'association de jumelage Pontivy-Ouelessebougou	ville de Pontivy
LEBRUN	Enora	Chargée de développement	Association Ille-et-Vilaine Mopti
LEFEUVRE	Sébastien	Chargé de mission coopération internationale	Département d'Ille-et-Vilaine
LERUCH	Nathalie	Maire adjointe en charge des relations internationales	Mairie d'Ivry sur seine 94200
LIMAN	Zabbaou	Responsable Coopération	Montreuil
LOQUÉ	Huguette	Fondatrice et secrétaire aux projets.	Association Kounda78 Solidarité Mali
MAY	Karine	Chargée de mission	Ville de Rennes
MENHOUDJ	Halima	Adjointe au maire	CUF / Montreuil
MERCURI	Anne-Catherine	Chargée de coopération	Région Centre Val de Loire
MESCHEDE	Claudia	Chargée de Mission aux relations internationales	Ville de Mulhouse
MORLOT	Dominique	Membre du bureau du comité	Comité de jumelage Thionville-Gao et Kéniéba Konko
PELLEMOINE	Céline	Chargée de mission	Ville d'Allonnes
PEREZ	Patrick	Chef du service de coopération et d'Action culturelle (SCAC) à l'ambassade de France au Mali	Ambassade de France
POMAREL	Cécile	Chargée de coopération culturelle	Conseil départemental de l'Essonne
POTHIER-LEROUX	Sylvain	Point focal UNESCO/international/filière image	Ville d'Angoulême
RAGUSA	Brigitte	Présidente groupe Mali Viroflay	Commune de Viroflay
SEGAL	Sylvain	Responsable de la mission coopération internationale	Département 35
SEIGLE-FERRAND	Bernard	Vice-président	ARCADE
SIDIBE	Mariame	Chercheuse - Cheffe de projet	IRD Bamako

TALL	Seydou	Président	KOUNDA78
VERDOUX	Louis	Stagiaire	Ville de Paris
VERMENOT	Jean-Didier	Président	ACEM/CJ ET RESEAU PARTENAIRES KIDAL
RECOULES	Aube	Chargée de mission	ARCADE
MAMDY	Françoise	Présidente	Comité de jumelage Braine
AUBOURG	Guillaume	Directeur adjoint	pS-Eau

Compte rendu réalisé par Jonathan **Koukoui**, stagiaire au sein du service Animation Géographique et thématique de Cités Unies France.

Référent Cités Unies France : Lucas **Giboin**, Chargé de mission Sahel - Madagascar - Référent Eau et assainissement